

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	15^{eme}
Nom de site	PLAINE RIGOULOT	Numéro	29U7
Adresse du site	18, avenue de la porte de Brancion	Hauteur	33 m
Bailleur de l'immeuble	Mairie de Paris	Destination	Pylône
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G avec changement d'antennes.		
Complément d'info	Site comportant six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	13/03/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	24/01/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	24/03/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, l'opérateur envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile sur ce pylône.		
Détail du projet	Trois des six antennes seront rendues inactives. Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz). L'orientation des antennes est 30°, 180° et 250°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	4° à 10°
Estimation	30° < 5V/m ; 180° < 2V/m ; 250° < 1V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers	AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES		

Incidence visuelle

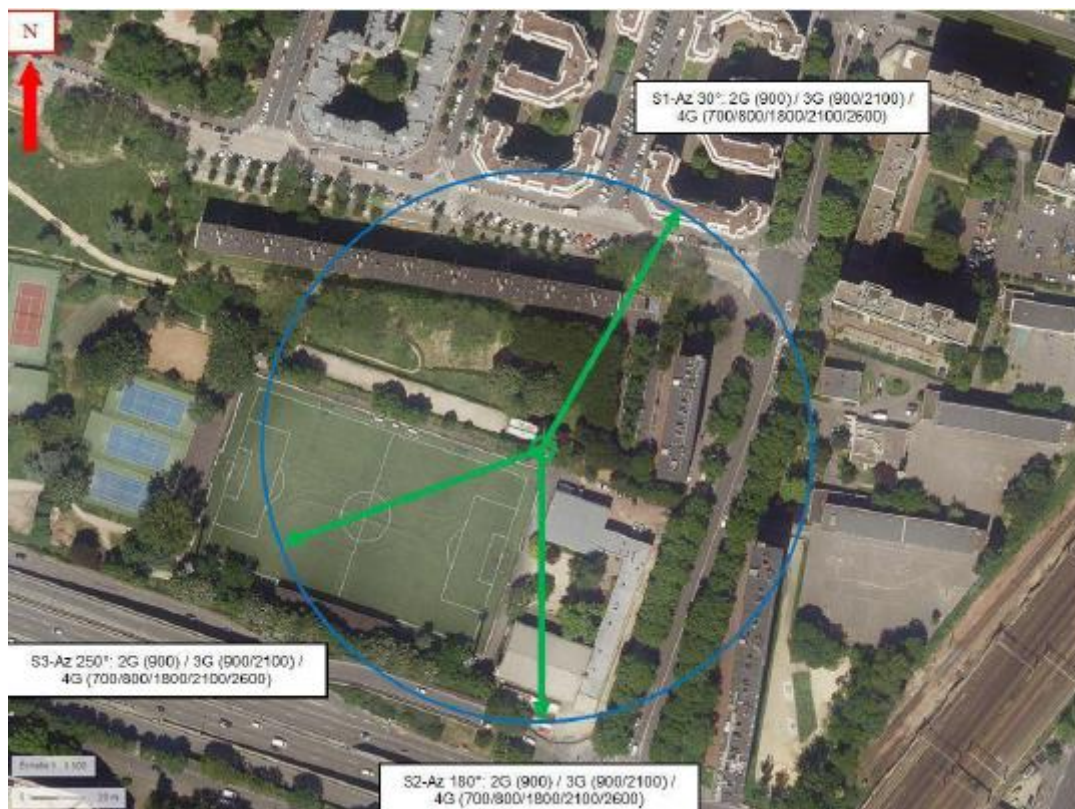
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 6 antennes existantes par 6 nouvelles antennes, dont trois antennes devenant inactives.
Zone technique	Un Coffret technique et des modules seront installés à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	31,40 m pour les antennes actives 34,90 m pour les antennes inactives

Date :	Conformité du dossier
---------------	------------------------------

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

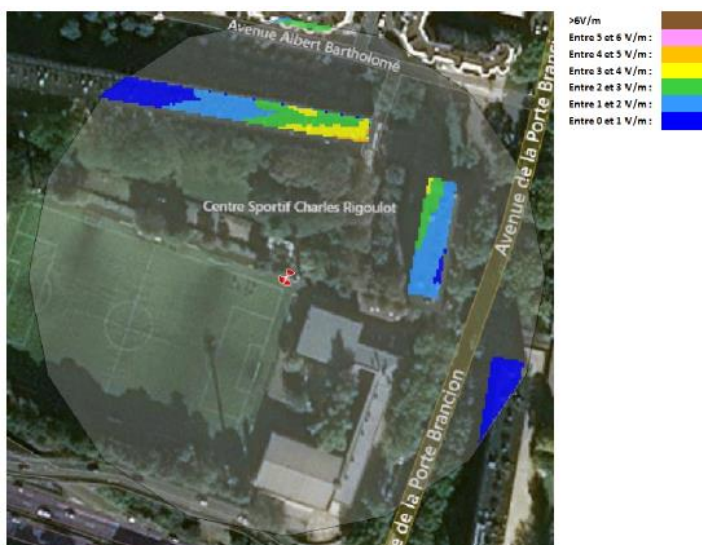
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5m.



	Azimut 30°	Azimut 180 °	Azimut 250°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m	Entre 1 et 2 V/m	Entre 0 et 1 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5m	16.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 30°



AZIMUT 180°



AZIMUT 250°

